

DIRECTION GENERALE ADJOINTE/DIRECTION DES FINANCES ET DES MARCHES PUBLICS/SECTEUR
MARCHES PUBLICS

DEC2020_ 0123

DÉCISION

OBJET : CONCLUSION DE L'AVENANT N° 1 AU MARCHÉ PUBLIC DE TRAVAUX N° 2019/025 RELATIF À LA RECONSTRUCTION DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE JULES FERRY - LOT N° 8 : VOIRIE RÉSEAUX DIVERS-ESPACES VERTS.

Le Maire de la Commune de Noisiel,

VU l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics, notamment les articles 4, 32 et 42-2°, le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics, notamment les articles 12, 27 et 34-I-1°b), ainsi que le décret n° 2017-516 du 10 avril 2017 portant diverses dispositions en matière de commande publique,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération n° DEL2020_0064 du Conseil municipal du 24 mai 2020 portant délégations au Maire en vertu de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la décision n° DEC2019_0076 du 16 mai 2019 portant conclusion du marché public de travaux n° 2019/025 relatif à la reconstruction de l'école élémentaire Jules Ferry - Lot n° 8 : Voirie Réseaux Divers-Espaces Verts, notifié le 5 juin 2019 à la société RVTP, sise Ferme de la Motte, Route de Melun 77580 COUTEVROULT, pour un montant de 348 543,50 € HT soit 418 252,20 € TTC,

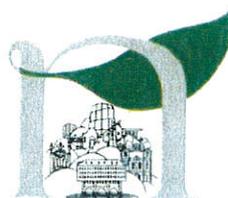
CONSIDÉRANT la nécessité de réaliser des travaux complémentaires pour l'extension de la rampe PMR d'accès à l'école afin de respecter la réglementation en la matière, il convient d'entériner ces modifications du marché par voie d'avenant,

CONSIDÉRANT que la prestation relève de la classe d'achats « Travaux » et de l'opération « Reconstruction École Jules Ferry » dont la valeur ne dépasse pas 5 548 000 € HT,

DÉCIDE

ARTICLE 1 : Il est conclu avec la société RVTP, sise Ferme de la Motte - Route de Melun 77580 COUTEVROULT, l'avenant n° 1 au marché public de travaux n° 2019/025 relatif à la

1/2



Suite de la décision DEC2020_ 0123

Portant « Conclusion de l'avenant n°1 au marché public de travaux n°2019/025 relatif à la reconstruction de l'école élémentaire Jules Ferry - Lot n° 8 : Voirie Réseaux Divers-Espaces Verts. »

reconstruction de l'école élémentaire Jules Ferry - Lot n° 8 : Voirie Réseaux Divers-Espaces Verts, pour un montant de 21 285,30 € HT soit 25 542,36 € TTC (+ 6,107 % environ). Le montant du marché est donc porté à 369 828,80 € HT soit 443 794,56 € TTC.

ARTICLE 2 : Les crédits correspondants sont prévus au budget communal en APCP n° 2016.02 « Reconstruction École Jules Ferry ».

ARTICLE 3 : Ampliation de la présente décision sera transmise à :

- Monsieur le Sous-préfet de l'arrondissement de Torcy ;
- Madame le Comptable Public de Marne-la-Vallée ;
- Madame le Directeur Général des Services de la Mairie de Noisiel ;
- au titulaire du marché,

chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

ARTICLE 4 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Melun dans un délai de DEUX mois à compter de son caractère exécutoire. Le Tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique télé-recours citoyens, accessible sur le site internet www.telerecours.fr

ARTICLE 5 : La présente décision est rendue exécutoire à compter de la date de son affichage ou publication et de sa transmission au représentant de l'État.

Fait à Noisiel, le 19 AOÛT 2020

Le Maire

Mathieu Viskovic



Cadre réservé à l'AG

Transmis au représentant de l'État le 20 AOÛT 2020
Affiché en Mairie le 20 AOÛT 2020
Publié au RAA le 20 AOÛT 2020
Notifié le





MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS

EXE10

AVENANT N°1 AU MARCHÉ N°2019/025

Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public.

A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

(Prendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public.)

COMMUNE DE NOISIEL
26 place Emile Menier
BP 35
77426 Marne la Vallée cedex 2
Représentée par le maire, Mathieu VISKOVIC.

B - Identification du titulaire du marché public

Société RVTP SAS
Ferme de la Motte – Route de Melun
77580 COUTEVROULT
SIRET 443 976 709 00024
Tél : 01.60.04.98.26 Fax : 01.60.42.21.11
Courriel : rvtp@rvtp.fr

C - Objet du marché public

Objet du marché public :

RECONSTRUCTION DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE JULES FERRY DE NOISIEL
Lot n°8 : Voirie Réseaux Divers - Espaces Verts

- Numéro du marché public : 2019/025
- Date de la notification du marché public : 05 juin 2019
- Montant initial du marché public : 348 543,50 € HT, soit 418 252,20 € TTC.

Envoyé en préfecture le 25/08/2020

Reçu en préfecture le 25/08/2020

Affiché le

SLOW

ID : 077-217703370-20200820-AVDEC2020_0123-CC

D - Objet de l'avenant

Modifications introduites par le présent avenant :

(Détaillez toutes les modifications, avec ou sans incidence financière, introduites dans le marché public par le présent avenant. Préciser les articles du CCAP ou du CCTP modifiés ou complétés ainsi que l'incidence financière de chacune des modifications apportées.)

Les plans de géomètre actualisés en début de chantier ont mis en évidence une altimétrie nécessitant des travaux modificatifs sur la longueur de la rampe d'accès pour personne à mobilité réduite, afin de respecter la réglementation en la matière. Ces travaux comprennent les prestations du marché étendu sur l'emprise supplémentaire de la rampe. (cf. Devis détaillé n° 2020-07-17 - TS n° 5).

Le présent avenant n° 1 a donc pour objet la prise en compte des travaux complémentaires pour la réalisation de l'extension de la rampe PMR d'accès à l'école.

Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :
 (Cochez la case correspondante.)

~~Non~~

Oui

Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 21 285,30 €
- Montant TTC : 25 542,36 €

soit le pourcentage en plus-value d'environ (+)6,107 %

Nouveau montant du marché public :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 369 828,80 €
- Montant TTC : 443 794,56 €

E - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
Société RVTP, représentée par FAUJAT Hervé, Président.	Coutevroult, le 10/08/2020	  RESEAU JOINTS TRAVAUX PUBLICS ET PRIVÉS S.A.S au capital de 100 000€ Siège Social : Ferme de la Motte - Route de Melun 77580 COUTEVROULT SIREN : 443 976 709 RCS MEAUX

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

POUR LA COMMUNE

Envoyé en préfecture le 25/08/2020
Reçu en préfecture le 25/08/2020
Affiché le 
ID : 077-217703370-20200820-AVDEC2020_0123-CC

A Noisiel, le 19/08/2020

Signature
(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

Le Maire

Mathieu VISKOVIC



G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public

Envoyé en préfecture le 25/08/2020

Reçu en préfecture le 25/08/2020

Affiché le

SLO

ID : 077-217703370-20200820-AVDEC2020_0123-CC

■ En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

■ En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

RTTP

REGISTRÉ MINISTÈRE TRAVAIL PUBLIC - PRIVÉS

S.A.S. au capital de 100 000€

Siège Social : Ferme de la Motte - Route de Melun
77580 COUVROULT

SIREN : 443 976 709 RCS MEAUX

Date de mise à jour : 01/04/2019.

